

III

(Informations)

PARLEMENT EUROPÉEN

Avis concernant l'organisation d'un concours général

(90/C 235/05)

Le secrétariat général du Parlement européen organise le concours général:

— n° PE/148/LA — Interprètes en langue anglaise ⁽¹⁾
(carrière LA 7-6)

(à partir de la langue espagnole ou de la langue portugaise et deux autres langues officielles de la Communauté européenne).

⁽¹⁾ JO n° C 235 du 19. 9. 1990 (édition anglaise).